



Aux Membres du Conseil général

Copies aux Conseil municipal
Etat-major
Direction opérationnelle

Invités : selon ordre du jour

2 novembre 2022

Plénum du Conseil général de Val de Bagnes

Mesdames, Messieurs les Conseillers généraux,

J'ai le plaisir de vous convoquer à la prochaine séance du Conseil général de Val de Bagnes qui se tiendra le

Mercredi 23 novembre 2022 à 19 h 30
À la Salle polyvalente de Vollèges

ORDRE DU JOUR :

01. Contrôle des présences

15'

- 01 Nomination au poste de scrutateur au sein du Bureau du Conseil général, suite à la démission de M. Matthieu Moulin – bulletin secret -
- 02 Nominations au poste laissé vacant par Mme Sabrina Pralong dans la commission « Jeunesse, formation et cohésion sociale » (Mme Anne-Claude Corthay Durrer) et au poste laissé vacant par M. Sven Rossier dans la commission de gestion (Mme Anne-Marie Léo)
- 03 Nomination aux postes laissés vacants au sein du Conseil de district

- 02. Approbation – modification de l’ordre du jour** **5’**
- 03. Approbation du procès-verbal du Plénum du 14 septembre 2022** **5’**
- 04. Présentations - interventions** **40’**
- 01 Planification financière 2023-2026 *par Eric Rosset 30’*
- 02 Réaffectation de l’école de Fionnay *par Vincent Michellod 10’*
- 05. Décisions** **30’**
- 01 **Avenant à la convention du 26.03.10 entre la Commune et Téléverbier SA**
- 01 Modification de la participation financière aux transports publics de Téléverbier SA avec des projets d’intérêts publics communs
- 02 Adaptation de la tarification des forfaits indigènes *par Christophe Maret 10’*
- 02 **Avenant à la convention « subventions communales » du 23.09.22 entre la Commune et Téléverbier SA**
- 01 Développement du domaine skiable des Mayens de Bruson - engagements réciproques entre la Commune et Téléverbier SA *par Christophe Maret 10’*
- 03 **Demandes de crédits complémentaires**
- 01 CHF 350’000 Mise à niveau du système IT (022.3113 = CHF 150’000
022.3130 : CHF 200’000) *par Christophe Maret 5’*
- 02 CHF 1.6 mios Construction du nouveau centre de recyclage communal (730.5040.85 = Traitement déchets = 64%
7790.5040.85 = Environnement = 36%) *par Jean-Baptiste Vaudan 5’*
- 06. Informations** **15’**
- 01 Retour sur la mise à l’enquête des zones réservées *par Pierre-Yves Gay 10’*
- 02 **Paramètres fiscaux 2023**
- 01 Impôt personnel : CHF 18.-
- 02 Taxe sur les chiens : CHF 120.- *par Bruno Moulin 5’*

07. Divers

01 Prochaine date du Conseil général : mercredi 14 décembre 2022

Dans l'attente de cette prochaine rencontre, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les Conseillers généraux, mes salutations les meilleures.



Julien Vaudan
Président du Conseil général